



PLOBANNALEC
LESCONIL
Pornaleg-Lesconil

Monsieur Louis LE FRANC
Préfet
Bureau des installations classées
et des enquêtes publiques
4 boulevard Duplex
29320 Quimper Cedex

Plobannalec-Lesconil,
Le 24/06/2026

Affaire suivie par :
Delphine GLAIS
dgs@plobannalec-
lesconil.bzh

N/Réf : 2026-06- 27

Objet : Avis du conseil
municipal concernant le
renouvellement de
l'arrêté d'exploitation de
la STEF de Loctudy

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 23 avril 2026, vous avez sollicité l'avis du conseil municipal de Plobannalec-Lesconil sur la demande d'autorisation environnementale relative au projet de renouvellement de l'arrêté d'exploitation de la station STEP de Loctudy.

Réuni en séance le 23 juin 2026, le conseil municipal a émis un avis favorable au renouvellement de l'arrêté d'exploitation de la station STEP de Loctudy, ainsi qu'à la mise en place d'un traitement bactériologique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, mes sincères salutations

Le Maire

Loïc LE FUR



MAIRIE DE PLOBANNALEC-LESCONIL
TI-KER PORNALLEG-LESCONIL

1, rue de la Mairie
29740 PLOBANNALEC-LESCONIL
02 98 82 20 22
www.plobannalec-lesconil.com